

1

Anwesend / Présents: Joe Nilles, Daniel Scharff, Marc Wintersdorf, Guy Adehm, Raoul Scholtes, Jean Schoos, Ben Streff, Anne Muller, Simone Schmitt
Entschuldigt abwesend / Absence excusée: ./.;
Gemeindesekretär / Secrétaire communal: Claude Oé;
Attaché au secrétariat / im Sekretariat: Patrice Mack;
Sitzungsbeginn / Début de la séance : 16h00
Zuhörer / Auditeurs: ./. **Presse:** ./.

23.10.2024

SITZUNG VOM MITTWOCH | SÉANCE DU MERCREDI

Rathaus (deutsche Version) | Mairie ([version française voir p.11](#))

Sitzung unter Ausschluss der Öffentlichkeit

1. Ernennung eines Gemeindebeamten in Vollzeit in der Besoldungskategorie B, Besoldungsgruppe B1, Untergruppe Verwaltung:

Durch geheime Abstimmung wird Herr Brian Meder aus Berdorf auf die freie Stelle eines Redakteurs im Gemeindesekretariat ernannt. Für diese Stelle wurden 20 Bewerbungen eingereicht, von denen 13 gültig waren.

Öffentliche Sitzung

2. Ernennung neuer zusätzlicher Mitglieder für beratende Kommissionen:

Zur Ergänzung der fakultativen Kommissionen der Gemeinde wurde ein Bewerbungsauftrag veröffentlicht, mit folgendem Ergebnis:

a) Ernennung der Mitglieder der Kommission für Klimawandelresilienz:

Für drei freie Plätze wurde nur die Bewerbung von Herrn Guido Barbolini aus Bollendorf-Pont eingereicht, die mit sechs Ja-Stimmen, zwei Enthaltungen und einer Gegenstimme angenommen wurde.

b) Ernennung der Mitglieder der Kommission zur Förderung des kulturellen und touristischen Lebens:

Für einen freien Platz wurde die Bewerbung von Herrn Armand Weis aus Berdorf einstimmig angenommen.

c) Ernennung der Mitglieder der Kommission für Sport und Freizeit:

Für zwei freie Plätze wurde die Bewerbung von Herrn Eric Meyers aus Berdorf einstimmig angenommen (eine ungültige Stimme).

d) Ernennung der Mitglieder der Jugendkommission:

Für drei freie Plätze wurde die Bewerbung von Herrn Matt Collignon aus Berdorf einstimmig angenommen.

e) Ernennung der Mitglieder der Kommission für interkulturelles Zusammenleben:

Für drei freie Plätze wurden keine Bewerbungen eingereicht, daher keine Abstimmung.

f) Ernennung der Mitglieder der Seniorenkommission:

Für neun freie Plätze wurden vier Bewerbungen eingereicht. Da das Quorum von fünf Mitgliedern

zur Konstituierung der Kommission nicht erreicht wurde, fand keine Abstimmung statt. Es wurde beschlossen, vorerst keinen dritten Bewerbungsauftrag zu starten.

3. Genehmigung von Grab- oder Bestattungsplatzkonzessionen auf den Friedhöfen der Gemeinde:

Der Gemeinderat genehmigte einstimmig mehrere Konzessionen, darunter eine für einen Bestattungsplatz auf dem Waldfriedhof „Laangebësch“ für Frau Christine Grond aus Mettlach aufgrund des Todes ihres Bruders Joseph Esslingen aus Beaufort (15 Jahre).

4. Genehmigung der Endabrechnung des Projekts zur Sicherung der Quellen „Méelerbuur“:

Das Projekt zur Erneuerung der Trinkwasserquellen 2 und 3 am Standort „Méelerbuur“ (2017–2023) wurde mit einer Endsumme von 986.141,93 € abgeschlossen, dies unterhalb des veranschlagten Budgets von 1.095.000 €.

5. Genehmigung der Endabrechnung des Projekts zur Errichtung einer Hackschnitzelheizung und eines Wärmenetzes im Zentrum „Maartbësch“:

Diese Hackschnitzelheizung versorgt alle Gebäude des Zentrums „Maartbësch“ mit Fernwärme. Das Projekt (2020–2023) wurde mit Kosten von 2.135.035,29 € abgeschlossen, über dem ursprünglich geschätzten Betrag von 1.957.162,40 €. Das Ministerium für Umwelt, Klima und Biodiversität förderte das Projekt mit 444.379,00 €.

6. Genehmigung der Änderung der internen Ordnungsvorschriften für die Vergabe jährlicher Preise an verdiente Sportler:

Die Sport- und Freizeitkommission schlug Änderungen vor, um Kriterien und Textformulierungen zu präzisieren.

Diese bestehen aus Klarstellungen zur Legitimität eines Vorschlags und Textanpassungen auf der Grundlage der in den letzten Jahren gesammelten Erfahrungen. Der Gemeinderat hat die Vorschläge der Kommission positiv bewertet und außerdem beschlossen, die Preise für die verschiedenen verdienten Sportler und Vereine zu erhöhen, wohl wissend, dass die aktuellen Preise aus dem Jahr 2016 stammen. Der Wortlaut der neuen Verordnung kann auf der Website der Gemeinde eingesehen werden

7. Genehmigung einer Änderung der Verordnung zur Einführung eines Lebenshaltungskostenzuschusses.

Der Schöffenrat musste die letzten Jahre feststellen, dass der am 12. Januar 2011 vom Gemeinderat eingeführte Lebenshaltungszuschuss zur Unterstützung von Haushalten, für die die in diesem Zeitraum beschlossene Erhöhung des Wasserpreises eine erhebliche Belastung dargestellt hätte, nicht mehr seinen ursprünglichen Zweck erfüllt. Unabhängig von der Anzahl der in einem Haushalt lebenden Personen ist der gewährte Betrag gleich. Darüber hinaus war die Zuteilung nicht an die Verpflichtung zur Zahlung der Wassertarife geknüpft. Diese beiden Kriterien wurden in der Verordnung, die ab dem 1. Januar 2025 gilt, angepasst.

Mit sieben Ja-Stimmen und den Enthaltungen der Stadträte Ben Streff und Anne Muller wird die neue Regelung zur Einführung einer Lebenshaltungskostenzulage angenommen.

8. Genehmigung einer Anpassung der Bummelbus-Vereinbarung mit dem Forum pour l'Emploi ab dem Jahr 2025.

Die Vereinigung Forum pour l'emploi schlägt eine Anpassung der „Bummelbus“-Vereinbarung ab dem Jahre 2025 mit einer Erhöhung des Gesamtpreises um 10 % gegenüber dem Jahr 2024 aus folgenden Gründen vor: Erhöhung der Fahrzeugwartungskosten, Erneuerung der Bummelbus-Fahrzeugflotte, Erhöhung des Preises für DIESEL-Kraftstoff und die Erhöhung der Kosten für die Reservierungssoftware „VIA“. Die vorliegende Vertragsänderung mit einem Preis von 34.033,62 € für das Jahr 2025 wird einstimmig angenommen.

9. Genehmigung einer neuen Vereinbarung betreffend den Dienst „Essen auf Rädern“ mit SERVIOR:

Auf Grund des Gesetzes vom 23. August 2023 in Bezug auf die Qualität der Dienstleistungen für ältere Menschen, ist lediglich eine einzige Vereinbarung für den Dienst „Essen auf Rädern“

erforderlich. Infolgedessen kann die Gemeinde auf Basis der Genehmigung der SERVIOR-Gesellschaft besagten Dienst anbieten. Um diese neue Situation festzuhalten wurde ein neuer Vertrag mit SERVIOR abgeschlossen, der vom Gemeinderat einstimmig genehmigt wird.

10. a. Information an die Räte:

- Zunächst möchte der Bürgermeister auf den Brief mit verschiedenen Fragen der Räte Guy Adehm, Ben Streff und Anne Muller vom 16. Oktober 2024 antworten.

(Die genannten Fragen werden am Ende des Berichtes dieser Sitzung angefügt)

Als Antwort auf die ersten beiden Fragen stellt der Bürgermeister klar, dass der technische Dienst derzeit unter anderem mit großer Intensität an einem unserer größten Projekte arbeitet, nämlich dem „Bau einer neuen Betreuungsstruktur mit Kinderkrippe und der Erweiterung des Schulkomplexes im Zentrum „Maartbësch“ in Berdorf.

Diese Arbeit erfolgt durch zahlreiche Ortsbesprechungen in Zusammenarbeit mit Architekten, Ingenieurbüros, Unternehmen und Arbeitsgruppen mit Lehrern der Grundschule sowie Mitarbeitern der Maison Relais. Dies stellt daher einen erheblichen Prozentsatz der Arbeitsbelastung des technischen Dienstes dar.

Bezüglich der durchgeführten oder laufenden Projekte erinnert der Bürgermeister daran, dass der Gemeinderat bereits über alle diese Informationen verfügt. Dies in Form des Gemeindehaushalts, der diese Projekte sehr klar definiert. Die Arbeit basiert auf diesem Haushalt und nicht unorganisiert oder nach spontanen Ideen.

Darüber hinaus wurde der Gemeinderat in der Sitzung vom 31.01.2024 auch über das mehrjährige Finanzierungsprogramm (PPF) informiert, welches auf dem Server bzw. in SIGdrive abrufbar ist. Der PPF deckt die wichtigsten derzeit bekannten Projekte ab, deren mittel- und langfristige Umsetzung für die nächsten fünf Jahre bis 2029 geplant ist, und bietet so einen Überblick und eine klare Perspektive auf die Finanzplanung. Dieser Plan wird natürlich Jahr für Jahr mit neuen Projekten und neuen Ideen aktualisiert, die von den Ratsmitgliedern beispielsweise in der Haushaltsarbeitssitzung vorgeschlagen und dort zur Aufnahme bewilligt werden.

Der Bürgermeister möchte jedoch wiederholen, dass die Stadtverwaltung derzeit noch an einer Reihe von Projekten arbeitet, die kurz- oder mittelfristig umgesetzt werden.

Zum Beispiel das von der Gruppe „My Connectivity“ geleitete Projekt, für das die Gemeinde einen Fahrplan erstellt hat, der darauf abzielt, alle Straßen der Ortschaft Berdorf an das Glasfasernetz anzuschließen. Die schrittweise Umsetzung dieses Projekts erfolgt in Zusammenarbeit mit den Firmen Creos und Post und wird in den kommenden Monaten in der Straße „An der Heeschbech“ in Berdorf beginnen. Die Ausschreibungen laufen und der Großteil der Arbeiten wird voraussichtlich bis 2027 abgeschlossen sein! Im Rahmen dieses Projekts beabsichtigt das Unternehmen Creos, das Mittelspannungsnetz der Gemeinde zu modernisieren und zu stärken. Der Bürgermeister nennt hier zudem nochmals die Chargy-Ladestationen, Wasserspender, den Neubau und die Renovierung von Bushaltestellen, das öffentliche Toilettenprojekt sowie Studien zu Starkregen und Überschwemmungen, begleitet von Schulungen für die Öffentlichkeit und individuellen Beratungstagen im Rathaus.

Andere Projekte, wie die Entwicklung neuer Parkplätze, gehören zu einer Reihe kleinerer Projekte, deren Umfang zwar kleiner ist als die Großprojekte, deren Umsetzung aber dennoch Zeit in Anspruch nimmt.

Darüber hinaus kommt es regelmäßig zu unvorhergesehenen Ereignissen, bei denen das technische Serviceteam die Probleme beheben oder neue Lösungen finden muss. Beispielsweise, zu reparierende Wasserlecks, die Umsetzung der Neuerungen des Abfallwirtschaftsgesetzes mit den neuen Gebührevorschriften, die Bewirtschaftung unserer Wasserquellen oder auch die Umsetzung von Systemmaßnahmen LUXWSP. Dies sind ebenfalls kleine Projekte, die einer ständigen Überwachung bedürfen und welche ebenfalls von großer Bedeutung sind.

- Zur dritten Frage in Bezug auf die neuen Bebauungsgebiete betont der Bürgermeister, dass es nicht die Aufgabe des Bürgermeisters ist, bei Eigentümern oder Investoren zu intervenieren, um neue PAP's zu initiieren.

Derzeit gibt es fünf genehmigte Wohngebiete, deren Erschließungs- und Bauarbeiten noch nicht begonnen haben. Diese befinden sich in Berdorf, Bollendorf-Pont und Weilerbach, womit praktisch alle unsere Ortschaften abgedeckt sind. Darüber hinaus ist es wichtig zu erwähnen, dass es in der Gemeinde noch eine große Anzahl ungenutzter Baugrundstücke gibt.

In diesem Zusammenhang erinnert der Bürgermeister daran, dass der aktuelle Schöfferrat nicht die Absicht hat, die Ortschaften der Gemeinde Berdorf übermäßig zu vergrößern. Ziel ist es stets, eine kontinuierliche Anpassung unserer Infrastrukturen an die aktuellen und zukünftigen Bedürfnisse unserer Bevölkerung sicherzustellen, ohne dabei die Gemeindefinanzen zu gefährden.

Im Einklang mit diesem Prinzip könnte man mit einer gewissen Gelassenheit und Sicherheit die Entwicklung neuer Wohngebiete fördern und unterstützen, falls dies gewünscht wird. Die Gemeinde ist jedoch kein Akteur auf dem Immobilienmarkt, und der Schöfferrat beabsichtigt auch nicht, einer zu werden.

- Zur vierten Frage in Bezug auf das Gemeindeatelier bestätigt der Bürgermeister, dass die Gemeinde diesbezüglich ein Projekt verfolgt, welches auch im Mehrjahresfinanzierungsplan (PPF) aufgeführt ist. In den Jahren der COVID-Krise und des Kriegs in der Ukraine wurde dieses Projekt jedoch aufgrund der rückläufigen finanziellen Ressourcen verschoben.

Der Bürgermeister betont jedoch, dass es eine absolute Dringlichkeit für die Umsetzung dieses Projekts gibt, da es mit der stetigen Zunahme des Personals und der Fahrzeuge nicht mehr möglich sein wird, die aktuellen Normen im bestehenden Atelier einzuhalten.

Daher stellt die Entwicklung eines neuen Projekts für das Gelände „A Schmëtten“ keine Priorität für die Gemeinde dar. Zum einen muss ein neues Gemeindeatelier gebaut werden, um den Umzug der aktuell dort untergebrachten Dienste zu ermöglichen. Zum anderen stellt dieses Gelände eine wichtige Reserve in der Nähe des Rathauses dar, die für ein zukünftiges Erweiterungsprojekt der Gemeindeverwaltung genutzt werden könnte. Der Bürgermeister weist darauf hin, dass bisher keiner der Gemeinderäte Guy Aehm, Ben Streff und Anne Muller die Gemeindedienste besucht hat, um Kontakt mit dem Personal aufzunehmen oder sich über deren Arbeitsbereich und behandelten Projekte zu informieren. Hätten sie dies getan, wäre ihnen aufgefallen, dass mit den geplanten Neueinstellungen, insbesondere wenn man den Weg eines kontinuierlichen Wachstums der Gemeinde fortsetzen möchte, alle vorhandenen Büros im aktuellen Rathaus demnächst belegt sein werden.

Die Reserve des Geländes „A Schmëtten“ könnte auch für andere Projekte genutzt werden, wie die Einrichtung eines Parkplatzes im Dorfzentrum oder neuer Räume für Vereine usw.

Der Bürgermeister nutzt die Gelegenheit, die Gemeinderäte Ben Streff und Anne Muller darüber zu informieren, dass in der Vergangenheit eine Arbeitsgruppe eingerichtet wurde, an der auch der Gemeinderat Guy Aehm teilnahm. Diese Arbeitsgruppe hatte unter anderem das Ziel, eine Projektidee für das Gelände „A Schmëtten“ zu erarbeiten, die dem Gemeinderat und dem Schöfferrat vorgestellt werden könnte. Bis heute hat diese Arbeitsgruppe jedoch keinen konkreten Vorschlag geliefert und ihre Arbeit wurde vor mehreren Jahren eingestellt.

Bezüglich des bezahlbaren Wohnraums informiert der Bürgermeister die Gemeinderäte, dass in den kommenden Wochen eine Vereinbarung mit der AIS unterzeichnet wird, um die Anstrengungen im Bereich des bezahlbaren Wohnens zu konkretisieren. Diese Vereinbarung betrifft das Gebäude „A Lisl“ und könnte die Einrichtung von etwa 10 Wohnungen zu moderaten Kosten umfassen.

Abschließend erinnert der Bürgermeister daran, dass die Arbeit eines Gemeinderates, abgesehen davon, Fragen zu stellen und sich über laufende Projekte zu informieren, auch darin besteht, Ratschläge zu geben (Gemeinderat), Vorschläge oder Ideen einzubringen. Projektideen sind selbstverständlich willkommen, auch kurzfristig, zum Beispiel im Hinblick auf die Vorbereitung des Budgets 2025 und die dazugehörige Arbeitssitzung.

- Der Bürgermeister informiert die Gemeinderäte über das Datum der Seniorenfeier für Personen ab 65 Jahren, die auf Sonntag, den 8. Dezember 2024 festgelegt wurde. Die Veranstaltung wird mit Unterstützung des Gemeinderats und Hilfspersonals stattfinden.

- Eine öffentliche Informationsveranstaltung wird in Zusammenarbeit mit dem SIGRE organisiert, um das neue CHIP-System sowie die neuen Abfallgebühren vorzustellen. Diese findet am Mittwoch, den 13. November 2024 statt. Der Bürgermeister lädt die Gemeinderäte ein, an dieser Informationsveranstaltung teilzunehmen.

- Der Bürgermeister informiert, dass der Natur- & Geopark Möllerdall eine Sensibilisierungsveranstaltung für politische und technische Verantwortliche zum Thema „Trinkwasser in der Region Müllerthal: Eine Herausforderung und eine Chance für die Zukunft“ organisiert. Diese findet in Anwesenheit des Ministers für Umwelt, Klima und Biodiversität, Herrn

Serge Wilmes, am 4. November 2024 im „Kuerzwenkel“ in Consdorf statt.

- Am 25. Oktober 2024 findet ein erstes Treffen mit den Schöffenräten der Mitgliedsgemeinden des Natur- & Geopark Mëllerdall statt. Nach diesem Treffen und auf Grundlage bestimmter Entscheidungen können gemeinsam mit anderen Gemeinden Termine bei verschiedenen Ministerien beantragt werden. Der Bericht über diese Sitzung wird dem Gemeinderat zugesandt.

10. b. Fragen der Räte an den Schöffenrat:

Gemeinderätin Simone Schmitt

- stellte fest, dass der Parkplatz in Bollendorf-Pont, in der Nähe der Arztpraxis, nicht über genügend Parkplätze verfügt, insbesondere im Hinblick auf das PAP-Projekt „Route de Diekirch, Bollendorf-Pont“, das in der letzten Arbeitssitzung vorgestellt wurde und von der staatlichen Bauverwaltung für 60 neue Bewohner geplant ist;

@ Der Bürgermeister erklärt, dass er mit der Projektleiterin bei der Verwaltung der öffentlichen Gebäude in Kontakt steht, insbesondere bezüglich der Organisation des Projekts und des Umzugs der Arztpraxis in Container. Im selben Zusammenhang bleibt der Bürgermeister auch mit der Polizei in Echternach in Kontakt, um das illegale Parken von Lastwagen zu kontrollieren, die häufig mehrere Parkplätze blockieren.

Was das betreffende Projekt betrifft, hofft der Bürgermeister, dass der neue Minister die Anliegen der Gemeinde berücksichtigen wird und die Gestaltung der Umgebung in enger Zusammenarbeit geplant werden kann.

Gemeinderätin Anne Muller

- informiert den Gemeinderat über die letzte Sitzung der LEADER Region Mëllerdall, bei der das Landwirtschafts-, Ernährungs- und Weinbauministerium die Fördermöglichkeiten im Rahmen des Programms „Duerfentwécklung a LEADER“ vorgestellt hat. Das Ministerium wird in Zusammenarbeit mit LEADER Region Mëllerdall den Gemeinden Termine anbieten, um dieses Thema genauer zu erläutern.

- weist darauf hin, dass die Beleuchtung hinter dem Gebäude der Gemeindeverwaltung während der letzten Sitzung der Kulturkommission nicht funktionierte, und fragt sich, ob dies normal sei.

@ Schöffe Marc Wintersdorf teilt mit, dass eine Störung festgestellt wurde, die inzwischen behoben ist.

Gemeinderat Ben Streff

- bedankt sich beim Bürgermeister für die relativ ausführliche Beantwortung der schriftlichen Fragen, die von den Gemeinderäten Guy Aehm, Ben Streff und Anne Muller gestellt wurden, und betont, dass es keinesfalls die Absicht war, jemanden zu stören. Er unterstreicht jedoch, dass diese Fragen für die Bewohner, die den Haushalt nicht einsehen, von großer Relevanz sind.

- informiert die Gemeinderäte über die Veranstaltung „SYVICOL on tour 2025“, die für die Region Osten des Landes möglicherweise in Grevenmacher stattfinden könnte. Außerdem berichtet er, dass im SYVICOL-Komitee unter anderem zwei Gesetzesprojekte diskutiert und abgestimmt wurden: eines zum Thema „Platzverweis“ und eines zur Bekämpfung der sozialen Arbeitslosigkeit. Er hat sich bei beiden Abstimmungen enthalten.

- verweist auf die Initiative „Sauvons Bambi Luxembourg“, ein Projekt, das darauf abzielt, die Sterblichkeit und Verstümmelung von Rehkitzen zu verhindern und Landwirten zu helfen, mit mehr Sicherheit zu mähen. Hierbei werden Drohnen eingesetzt, die auf Anfrage der Landwirte landwirtschaftliche Flächen vor Beginn der Mahd überfliegen. Ein solches Projekt existiert bereits im Süden des Landes und könnte in unserer Region oder durch den Natur- und Geopark „Mëllerdall“ unterstützt werden.

- erkundigt sich nach dem aktuellen Stand des Projekts zur Errichtung eines Windparks in Berdorf.
@ Der Bürgermeister antwortet, dass dieses Projekt aktuell ist, es aber derzeit keine neuen Informationen gibt. Die letzte Umweltstudie, insbesondere in Bezug auf Fledermäuse, ist noch in Arbeit.

Gemeinderat Raoul Scholtes

- weist erneut auf das Problem mit GPS-Navigationssystemen hin und bemerkt, dass Touristen weiterhin die Straße „Um Wues“ benutzen, um zum Campingplatz Berdorf zu gelangen. Er fragt, ob der Schöffenrat bereits Kontakt mit den verschiedenen Anbietern aufgenommen hat, um dieses Problem zu lösen.

@ Der Bürgermeister ist der Ansicht, dass dies auch ein regionales Problem darstellt, und schlägt vor, das Regionale Tourismusbüro – Region Mullerthal – Kleine Luxemburger Schweiz um eine Bearbeitung dieses Themas zu bitten.

- bezieht sich auf die Genehmigung des Nachtragshaushaltsplans während der letzten Sitzung des Gemeinderats und äußert sein Erstaunen über die Verwendung des Budgets für die Grundschule für Ausflüge.

@ Der Bürgermeister informiert die Gemeinderäte, dass er an der Plenarsitzung der Grundschule am 6. November 2024 teilnehmen wird, um die Lehrkräfte unter anderem an die Modalitäten der Budgetnutzung zu erinnern.

- hat festgestellt, dass sich vor allem abends mehrere verdächtige Personen hinter dem Gebäude „A Schmadds“ versammeln, und fragt nach der Möglichkeit, Überwachungskameras zu installieren.

@ Der Bürgermeister weist darauf hin, dass das gleiche Problem auch beim Gebäude der Grundschule besteht. In diesem Zusammenhang informiert Schöffe Marc Wintersdorf den Gemeinderat, dass dieser Punkt bei einem Treffen mit der regionalen Polizei in Diekirch, das für den 20. November 2024 geplant ist, besprochen wird. Es wird vorgeschlagen, im Haushalt 2025 Mittel für die Installation von Überwachungskameras an allen öffentlichen Gebäuden der Gemeinde vorzusehen.

Gemeinderat Jean Schoos

- fragt, ob wiederverwendbares Festmaterial für die lokalen Vereine bereits für das Jahr 2025 eingeplant wurde, da ab diesem Zeitpunkt die Verwendung von weichen und Einwegmaterialien bei öffentlichen Festen gesetzlich verboten ist.

@ Schöffe Marc Wintersdorf erklärt, dass diesbezüglich bereits Kostenvoranschläge bei verschiedenen Firmen eingeholt wurden.

- erkundigt sich nach dem Projekt zur Installation einer öffentlichen Toilette im Dorfzentrum.

@ Der Bürgermeister antwortet, dass dieses Projekt in Bearbeitung ist. Der technische Dienst hat den Standort für den Anschluss der öffentlichen Toilette an das Kanalisationsnetz geprüft. Diese Infrastruktur wird voraussichtlich neben der Nottreppe des Hotels Trail-Inn installiert, anstatt am ursprünglich vorgeschlagenen Standort in der Nähe der Bushaltestelle an der „Duerfplatz“. Der Bürgermeister nutzt die Gelegenheit, um den Gemeinderat darüber zu informieren, dass die geplante Trockentoilette für den Forstdienst am Standort „A Lëtschent“ demnächst installiert wird. Außerdem ist die Trockentoilette am Standort „op Kassel“ derzeit außer Betrieb, da es ein Problem mit der Urinpumpe gibt. Eine Reparatur wird in Kürze durchgeführt.

- weist auf das Defizit an Stellplätzen für Wohnmobile in der Gemeinde und in der Region hin.

@ Der Bürgermeister erklärt, dass geplant ist, zweimal jährlich Treffen mit den Schöffenräten der Mitgliedsgemeinden des Natur- & Geoparks Mëllerdall zu organisieren. Das Problem des Mangels an Stellplätzen für Wohnmobile wird in die Tagesordnung eines dieser Treffen aufgenommen, um eine regionale Lösung zu finden.

Ende der Sitzung gegen 18:00 Uhr

//////////////////////////////////// **version française** //////////////////////////////////////

Mairie

Séance à huis clos

1. Nomination d'un fonctionnaire communal sur un poste à tâche complète dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif;

Par vote secret, Monsieur Meder Brian de Berdorf est nommé sur le poste vacant de rédacteur pour les besoins du secrétariat communal. Vingt dossiers ont été introduit pour ce poste dont treize candidatures valables.

Séance publique

2. Nouvelle nomination de membres supplémentaires pour les commissions consultatives;

Avec le but de compléter l'une ou l'autre commission consultative de la commune un avis de candidature a été publié pour les commissions facultatives avec le résultat suivant :

a.) Nomination des membres de la commission de la résilience climatique

3 places libres à attribuer. La seule candidature de Monsieur Guido Barbolini de Bollendorf-Pont est acceptée avec six voix pour, deux abstentions et une voix contre;

b.) Nomination des membres de la commission pour la promotion de la vie culturelle touristique
1 place libre à attribuer. La seule candidature de Monsieur Weis Armand de Berdorf est acceptée à l'unanimité des voix des conseillers.

c.) Nomination des membres de la commission de sport et de loisir

2 places libres à attribuer. La seule candidature de Monsieur Meyers Eric de Berdorf est acceptée à l'unanimité des voix valables des conseillers (un bulletin non valable)

d.) Nomination des membres de la commission de la Jeunesse

3 places libres à attribuer. La seule candidature de Monsieur Matt Collignon de Berdorf est acceptée à l'unanimité des voix des conseillers.

e.) Nomination des membres de la commission du vivre-ensemble interculturel

3 places libres à attribuer. Pas de candidature et donc pas de vote.

f.) Nomination des membres de la commission pour le troisième âge

9 places libres à attribuer. 4 candidatures présentées. Le quorum de 5 membres pour constituer une commission n'a pas été atteint pour la commission du 3e âge et le vote n'a donc pas eu lieu. Les conseillers décident de ne pas lancer pour le moment un 3e appel de candidature pour cette commission.

3. Approbation de concessions pour des tombes ou emplacements sur les cimetières de la commune;

Les conseillers approuvent unanimement plusieurs concessions pour des emplacements sur le cimetière forestier «Laangebësch».

- Une concession pour un emplacement pour une durée de 15 ans pour Madame Grand Christine de Mettlach à l'occasion du décès de son frère Esslingen Joseph de Beaufort;

4. Approbation du décompte définitif concernant le projet de sécurisation des captages des sources «Méelerbuun»;

Dans les années 2017 à 2023, un projet a été exécuté en vue du renouvellement des sources d'eau potable au site «Meelerbuun», plus précisément les sources 2 et 3 de ce site. Les prévisions du devis au montant de 1.095.000 € ont été bien respectés avec un montant final des coûts de 986.141,93 €.

5. Approbation du décompte définitif concernant le projet de construction d'un chauffage à copeaux de bois avec réseau de chauffage urbain et d'un hall de stockage pour copeaux au centre „Maartbësch“ à Berdorf

Le chauffage à copeaux de bois avec réseau de chauffage urbain au centre «Maartbësch» à Berdorf alimente tous les bâtiments du site «Maartbësch» avec de l'énergie thermique. Le bâtiment a été planifié et construit dans les années 2020 à 2023. Le devis estimatif, voté le 20 décembre 2021 se chiffrait à 1.957.162,40 €. Le projet a été clôturé avec un coût final de 2.135.035,29 €.

Le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité vient de subventionner le projet avec un montant de 444.379,00 €.

6. Approbation d'une modification du règlement d'ordre interne concernant les prix annuels à distribuer aux sportifs méritants;

La commission de sport et de loisir de la commune vient de proposer une adaptation du règlement d'ordre interne concernant les prix annuels à distribuer aux sportifs méritants. Il s'agit de précisions concernant la légitimité d'une proposition et d'adaptations textuelles sur base des expériences recueillies les dernières années. Le conseil communal a bien avisé positivement les propositions de la commission et a en plus décidé de rehausser les prix attribués aux différents sportifs et clubs méritants, sachant que les prix actuels datent de l'année 2016. Le texte du nouveau règlement peut être consulté sur le site Internet de la commune.

7. Approbation d'une modification du règlement portant introduction d'une allocation de vie chère.

Le collège échevinal vient de constater que l'allocation de vie chère, introduit le 12 janvier 2011 par le conseil communal pour soutenir les ménages pour lesquels l'augmentation du prix de l'eau décidé dans cette période aurait constitué une charge importante, ne remplit plus son but initial. Indépendant du nombre de personnes vivant dans un ménage, le montant accordé est le même. D'autant plus l'allocation n'était pas liée à l'obligation de devoir payer des taxes d'eau. Ces deux critères ont été adaptés dans le règlement, lequel est applicable à partir du 1er janvier 2025.

Avec sept voix pour et les abstentions des conseillers Ben Streff et Anne Muller, le nouveau règlement portant sur l'introduction d'une allocation de vie chère est approuvé.

8. Approbation d'un rectificatif de la convention Bummelbus avec Forum pour l'Emploi à partir de l'année 2025;

Le Forum pour l'Emploi propose une adaptation de la convention «Bummelbus» à partir de 2025, avec une augmentation de 10 % du prix total par rapport à l'année 2024 pour les raisons suivantes:

Augmentation des frais de maintenances des véhicules, renouvellement de la flotte de véhicules Bummelbus, hausse du prix du Carburant DIESEL, et augmentation des coûts du logiciel de réservation «VIA».

Un avenant à la convention portant un prix de 34.033,62 € pour l'année 2025, est approuvé unanimement.

9. Approbation d'une nouvelle convention d'adhésion «Service Repas sur Roues» avec Servior;

Afin de se conformer à la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées, seulement un agrément est nécessaire pour le «Service Repas sur Roues». En conséquence, la commune peut recourir à l'agrément de l'établissement public SERVIOR. Pour officialiser cette nouvelle situation un avenant au contrat avec SERVIOR a été signé et est approuvé unanimement par le conseil communal

10.a. Informations aux conseillers:

- D'abord, le bourgmestre souhaite répondre au courrier du 16 octobre 2024 des conseillers Guy Adehm, Ben Streff et Anne Muller.

(Les questions sont ajoutées à la fin des rapports de la présente séance)

- o En réponse aux deux premières questions, le bourgmestre clarifie que le service technique travaille actuellement avec une grande intensité entre autres sur un de nos plus grands projets, à savoir la «construction d'une nouvelle Maison Relais avec crèche et l'extension du complexe scolaire au centre «Maartbësch» à Berdorf.

Ce travail se fait à travers de nombreuses réunions de chantier en collaboration avec les architectes, les bureaux d'ingénieurs, les entreprises et des groupes de travail avec les enseignants de l'école fondamentale ainsi que les collaborateurs de la Maison Relais.

Cela représente donc un pourcentage significatif de la charge de travail du service technique. En ce qui concerne les projets qui ont été réalisés ou qui sont en cours de réalisation, le

bourgmestre rappelle que le conseil communal dispose déjà de toutes ces informations. Cela sous la forme du budget communal qui définit très clairement ces projets. Les travaux se basent sur ce budget, et non pas de manière désorganisée ou selon des idées qui viendraient spontanément.

En outre, le conseil communal a également été informé du Programme Pluriannuel de Financement (PPF) lors de la séance du 31 janvier 2024, et celui-ci est accessible sur le serveur respectivement dans SIGdrive. Le PPF reprend les principaux projets connus à l'heure actuel et prévu d'être mise en œuvre à moyen et long terme pour les cinq années à venir, jusqu'en 2029, offrant ainsi une vue d'ensemble et une perspective claire sur le plan financier. Ce plan est évidemment mis-à-jour année par année par de nouveaux projets et de nouvelles idées proposées par les conseillers, p.ex. dans la réunion de travail sur le budget et acceptés d'y être inclus.

Cependant, le bourgmestre tient à répéter que les services communaux travaillent actuellement encore sur une série de projets mis en œuvre à court ou moyen terme.

Par exemple le projet géré par le groupe „My Connectivity“, pour lequel la commune a établi une feuille de route visant à raccorder toutes les rues de la localité de Berdorf à la fibre optique. La mise en œuvre progressive de ce projet est réalisée en collaboration avec les entreprises de la Creos et de la Poste et débutera dans les mois à venir dans la rue «An der Heeschbech» à Berdorf. Les appels d'offres sont en cours et la majorité des travaux devraient être achevés d'ici 2027! Dans le cadre de ce projet l'entreprise Creos entend moderniser et renforcer le réseau de moyenne tension de la commune.

Citant encore les bornes de recharge Chargy, les distributeurs d'eau, l'installation de nouveau et la rénovation des arrêts de bus, le projet de toilettes publiques, ainsi que les études sur les pluies fortes et les inondations, accompagnées de séances d'information publiques et des journées de consultations individuelles dans la mairie.

D'autres projets comme p.ex. l'aménagement de nouveaux parkings, font partie d'une série de petits projets qui, bien qu'étant de moindre envergure que les grands projets, nécessitent tout de même du temps pour être réalisés.

En outre, des imprévus apparaissent périodiquement, et l'équipe du service technique doit alors résoudre les problèmes ou trouver de nouvelles solutions. Par exemple, les fuites d'eau à réparer, la mise en œuvre des nouveautés de la loi sur la gestion des déchets avec le nouveau règlement de taxe, la gestion de nos sources d'eau ou encore la mise en œuvre des mesures du système LUXWSP sont également de petits projets lesquels nécessitent un suivi permanent et qui sont également d'une grande importance.

oPour ce qui concerne la troisième question en relation avec les PAP NQ, le bourgmestre souligne que ce n'est pas le rôle du bourgmestre d'intervenir auprès des propriétaires ou des promoteurs pour lancer de nouveaux PAP.

Actuellement cinq lotissements ont été approuvés pour lesquels les travaux d'exécution et de construction n'ont pas encore commencé. Ceux-ci se trouvent à Berdorf, Bollendorf-Pont et sur le site de Weilerbach, couvrant ainsi pratiquement toutes nos localités.

En outre, il est important de noter qu'il y a encore un grand nombre de terrains à bâtir non exploités dans la commune.

Dans ce contexte, le bourgmestre rappelle, que le collège échevinal actuel n'a pas l'intention de faire agrandir les localités de la commune Berdorf de manière excessive. L'objectif est toujours de veiller sur une adaptation permanente de nos infrastructures aux besoins actuels et futurs de notre population, tout cela sans compromettre les finances de la commune.

Dans le respect de ce principe, on pourrait, avec une certaine sérénité et sécurité, encourager et soutenir le développement de nouveaux lotissements, si cela est souhaité. La commune n'est pas un acteur du marché immobilier, et le collège échevinal ne souhaite pas le devenir.

oPour la quatrième question en relation avec l'atelier communal, le bourgmestre confirme que la commune poursuit bien un projet à ce sujet, et qu'il figure également dans le Programme Pluriannuel de Financement (PPF). Dans les années de la crise du COVID et de la guerre en Ukraine, ce projet a été reporté pour des raisons de ressources financières en chute.

Mais le bourgmestre signale quand même qu'il existe une urgence absolue pour la mise en œuvre de ce projet, car avec l'augmentation continue du nombre de personnel et des véhicules, il ne sera plus possible d'être en conformité avec les normes actuelles dans l'atelier existant.

En conséquence, le développement d'un nouveau projet pour le site „A Schmëtten“ n'est pas une priorité pour la commune. D'un côté un nouvel atelier communal devra être construit pour permettre le déménagement des services qui y sont actuellement hébergés. D'un autre côté ce site représente une réserve importante à côté de la mairie pour un projet éventuel d'une extension future de l'administration communale.

Le bourgmestre signale que, jusqu'à présent, aucun des conseillers Guy Adehm, Ben Streff et Anne Muller n'a visité les services de la commune pour prendre contact avec le personnel ou pour se renseigner sur les dossiers y traités. Si oui, ils auraient constaté que, avec les prochaines embauches à prévoir, surtout lorsqu'on entend à suivre le chemin d'une croissance continue de la commune, tous les bureaux existants dans la mairie actuelle vont être occupés.

La réserve existant avec le site «A Schmëtten» pourrait également être utilisée pour d'autres projets, comme l'aménagement d'un parking au centre du village ou de nouveaux locaux pour les associations, etc.

Le bourgmestre profite de l'occasion d'informer les conseillers Ben Streff et Anne Muller qu'un groupe de travail avait été mis en place par le passé avec la participation du conseiller Guy Adehm. Ce groupe avait pour objectif de concevoir, entre autres, mais également pour le site «A Schmëtten» une idée de projet à présenter au conseil communal et au collège échevinal. Jusqu'à présent ce groupe de travail n'a pas fourni de proposition concrète et a arrêté son travail depuis plusieurs années.

En ce qui concerne le logement abordable, le bourgmestre informe les conseillers, que dans les prochaines semaines, un accord avec l' AIS sera signé pour concrétiser l'engagement en matière de logement abordable. Cet accord concerne le bâtiment „A Lisl“ et pourrait comprendre l'aménagement d'environ 10 appartements à coût modéré.

Pour conclure, le bourgmestre rappelle que le travail d'un conseiller communal, à part de poser des questions et de se renseigner sur les projets en cours, consiste également dans son rôle de donner des conseils (conseiller communal), de faire des suggestions ou des propositions d'idées, et que des idées de projet sont bien sûr les bienvenues, ceci évidemment également à court terme p.ex. en vue de la préparation du budget 2025 et de la réunion de travail y relative.

- Le bourgmestre continue à informer les conseillers communaux sur la date de l'organisation de la fête pour seniors 65+ laquelle a été fixée au dimanche 8 décembre 2024 et qui aura lieu avec le soutien du conseil communal et de l'aide aux fêtes.

- Une soirée d'information publique sera organisée en coordination avec le SIGRE pour présenter le nouveau système CHIP et les nouvelles taxes concernant la gestion des déchets, et ceci le mercredi 13 novembre 2024. Le bourgmestre invite les conseillers communaux d'être présents lors de cette séance d'information.

- Le bourgmestre informe les conseillers communaux que le Natur- & Geopark Möllerdall organise une réunion de sensibilisation pour les responsables politiques et techniques sur le sujet «L'eau potable dans la région du Mullerthal: Un défi et une opportunité pour l'avenir», ceci en présence du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Monsieur Serge Wilmes, le 4 novembre 2024 au «Kuerzwenkel» à Consdorf.

- Le 25 octobre 2024, une première réunion avec les collègues échevinaux des communes membres du Natur- & Geopark Möllerdall aura lieu. Suite à cette réunion et sur base de certaines décisions, des rendez-vous auprès de l'un ou l'autre ministère pourront être demandés ensemble avec les autres communes. Le rapport relatif à cette réunion sera envoyé au conseil communal.

14b. Questions des conseillers au collège des bourgmestre et échevins

La conseillère Simone Schmitt

- a dû constater que le parking à Bollendorf-Pont, situé près du cabinet médical, ne dispose pas d'un nombre suffisant de places de stationnement, surtout en tenant compte du projet PAP «route de Diekirch, Bollendorf-Pont» présenté dans la dernière réunion de travail et prévu sur ce

site par l'administration des bâtiments publics pour 60 nouveaux résidents.

® Le bourgmestre indique qu'il était en contact avec la responsable du projet auprès de l'Administration des bâtiments publics, notamment pour l'organisation du projet et, en particulier, pour le déménagement du cabinet médical vers des conteneurs. Dans le même contexte, le bourgmestre maintient également le contact avec la police d'Echternach, afin de contrôler le stationnement illégal des camions qui occupent souvent plusieurs places à la fois. En ce qui concerne le projet en question, le bourgmestre exprime l'espoir que le nouveau Ministre sera attentif aux demandes de la commune et que l'aménagement des alentours pourra être planifié en étroite collaboration;

La conseillère Anne Muller

- informe les conseillers communaux de la dernière réunion du LEADER Regioun Mëllerdall, au cours de laquelle le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture a présenté les possibilités de subvention dans le cadre du programme «Duerfentwécklung a LEADER». Le Ministère, en collaboration avec le LEADER Regioun Mëllerdall, proposera aux communes des rendez-vous afin de présenter ce sujet plus en détail.

- signale que l'éclairage derrière le bâtiment de l'administration communale n'avait pas fonctionné à l'occasion de la dernière réunion de la commission culturelle et se pose la question si c'est normal;

® L'échevin Marc Wintersdorf informe qu'une panne a été détectée et qu'entretemps elle a été réparée.

Le conseiller Ben Streff

- remercie le bourgmestre pour sa réponse relativement explicite aux questions écrites posées par les conseillers Guy Adehm, Ben Streff et Anne Muller et précise qu'ils n'avaient nullement l'intention de déranger quelqu'un. Il souligne cependant que ces questions sont très pertinentes pour les résidents qui ne consultent pas le budget;

- informe les conseillers communaux de l'événement «SYVICOL on tour 2025» qui pourrait se tenir à Grevenmacher pour la région Est du pays. Il précise encore qu'au comité du SYVICOL, entre autres deux projets de lois ont été discutés et votés, l'un concernant le «Platzverweis» et l'autre sur la lutte contre le chômage social. Il s'est abstenu lors des deux votes;

- se réfère à l'initiative «Sauvons Bambi Luxembourg», un projet qui vise à éviter la mortalité et la mutilation des faons, et à aider les agriculteurs à faucher avec plus de sérénité et ceci à l'aide de drones qui survolent les parcelles agricoles à la demande des agriculteurs, avant le début de la fauche. Un tel projet existe dans le sud du pays et pourrait être soutenu par la commune dans notre région ou encore par le Parc Naturel et géologique «Mëllerdall»

® L'échevin Marc Wintersdorf signale que les agriculteurs locaux profitent déjà des services de cette initiative. Une discussion sur la mise à disposition du drone est lancée, soit à apporter par l'initiative, soit à mettre à disposition par la commune.

- demande si le collègue échevinal a déjà pris contact avec l'initiative Youth4Work, qui accompagne les jeunes lors d'un coaching qui englobe plusieurs aspects de la vie professionnelle et privée afin de les préparer à l'intégration sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire à trouver un apprentissage, une formation ou un emploi.

® Un contact n'a pas encore été établi, mais le bourgmestre propose d'inviter un responsable de Youth4Work pour présenter l'initiative lors d'une réunion de travail du conseil communal.

- fait référence au projet «Green Events» du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et propose de mettre à disposition des verres réutilisables portant le logo de la commune, pour une éventuelle location.

® Le bourgmestre propose d'ajouter un crédit budgétaire pour une telle acquisition au budget 2025, tout en précisant qu'il est nécessaire de consulter d'abord le service technique pour clarifier, entre autres, les disponibilités de stockage et de nettoyage.

- a été informé que les résidents de la rue d'Echternach n'avaient pas été informés des travaux dans leur rue, menés par la Poste pour le raccordement de leurs maisons au réseau de la fibre optique.

® Etant donné que ces travaux sont organisés par la Poste et leurs soutraitants, l'administration communale n'a pas non plus été informée et n'a donc pas pu contacter les citoyens à ce sujet.

Le conseiller Guy Adehm

- se réfère au groupe de travail susmentionné, instauré il y a 7 à 8 ans, pour le développement d'idées et se défend qu'il n'a jamais été le président de ce groupe, comme affirmé dans une des dernières «Gemengenzeitung». Il accepte également la position du collègue échevinal concernant le bâtiment «A Schmëtten» et son utilisation future. Cependant, il souligne qu'il serait pertinent de relancer ce groupe de travail.

- apprécie l'invitation du bourgmestre pour pouvoir se rendre à l'administration communale afin de s'informer plus en détail et en toute transparence, sur des projets votés ou inscrits au budget. Il souligne, qu'au début de sa carrière politique, l'ancien secrétaire communal n'était pas aussi convivial et accueillant.

- s'informe sur l'état actuel du cadastre des chemins ruraux, en tenant compte de leur état.

® Le collègue échevinal avait organisé une visite des chemins ruraux et n'avait trouvé qu'un seul chemin, au lieu dit «Posselt», lequel se trouvait dans un mauvais état. D'autre part il faut constater que la majorité des chemins ruraux de la commune sont propriété de syndicats de chemins ruraux installés autour de l'année 1900 et ne font pas partie du domaine public communal.

Après une discussion sur les différents types de chemins, il est convenu d'organiser une inspection, ensemble avec le conseiller Guy Adehm, des différents chemins ruraux, aux fins de déterminer ceux nécessitant un entretien et de clarifier qui est responsable de cet entretien.

- se renseigne sur la mise en place d'une taxe de séjour.

® Avec la nouvelle gérance de la HORESCA et la nouvelle présidence de l'Office Régional du Tourisme – Région Mullerthal – Petite Suisse Luxembourgeoise, Carole Hartmann, le collègue échevinal espère relancer un nouveau dialogue avec tous les acteurs concernés. Cette taxe pourra alléger les finances communales, notamment pour financer le vidage de poubelles publiques, le nettoyage des aires de jeux et l'entretien des sites touristiques.

Le bourgmestre informe les conseillers communaux que ce sujet figure à l'ordre du jour de la réunion avec les collèges échevinaux des communes membres du Natur- & Geopark Mëlldall.

- se renseigne sur l'état actuel du projet d'installation d'un parc éolien à Berdorf.

® Le bourgmestre répond que ce projet est toujours en cours, mais qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de nouvelles informations. La dernière étude environnementale est en cours, notamment en ce qui concerne les chauves-souris.

Le conseiller Raoul Scholtes

- soulève encore une fois le problème des navigateurs GPS, notant que les touristes empruntent toujours la rue «Um Wues» pour accéder au camping de Berdorf et demande si le collègue échevinal a déjà été en contact avec les différents systèmes existants afin de résoudre ce problème.

® Le bourgmestre est d'avis que ceci est également un problème au niveau régional et propose de demander l'Office Régional du Tourisme – Région Mullerthal – Petite Suisse Luxembourgeoise pour une prise en charge.

- se réfère à l'approbation du tableau de modifications budgétaires lors de la dernière séance du conseil communal et exprime son étonnement quant à l'utilisation du budget de l'enseignement fondamental pour les excursions.

® Le bourgmestre informe les conseillers communaux qu'il participera à la plénière de l'école fondamentale le 6 novembre 2024 afin de rappeler entre autres aux enseignants les modalités d'utilisation du budget.

- a constaté que, surtout le soir, plusieurs personnes suspectes se rassemblent souvent derrière le bâtiment «A Schmadds») et il se pose la question de l'installation de caméras de surveillance.

® Le bourgmestre signale que le même problème se pose également pour le bâtiment de l'école fondamentale. Dans ce contexte, l'échevin Marc Wintersdorf informe le conseil communal que ce point sera abordé lors d'un rendez-vous avec la police régionale de Diekirch, prévu le 20 novembre 2024. Il est proposé d'inclure des crédits dans le budget 2025 pour installer une surveillance par caméras pour tous les bâtiments publics de la commune.

Le conseiller Jean Schoos

- demande si du matériel de fête réutilisable pour les associations locales a déjà été envisagé pour l'année 2025, année à partir de laquelle la loi interdit l'utilisation de matériel souple et jetable lors de fêtes publiques.

® L'échevin Marc Wintersdorf indique que des devis y relatifs ont déjà été demandés auprès différentes firmes.

- s'informe sur le projet concernant l'installation d'une toilette publique au milieu du village.

® Le bourgmestre répond que ce projet est en cours. Le service technique avait analysé l'emplacement pour l'installation d'une toilette publique raccordée à la canalisation. Cette infrastructure va plutôt être installée à côté de l'escalier de secours de l'hôtel Trail-Inn au lieu de l'emplacement proposé alternativement près de l'arrêt de bus de la «Duerfplatz».

Le bourgmestre profite de l'occasion, pour informer le conseil communal, que la toilette sèche, prévue pour le service forestier au site «A Lëtschent»), sera installée prochainement.

Par ailleurs, la toilette sèche, installée sur le site «op Kassel»), est actuellement hors service, en raison d'un problème avec la pompe urinaire. Elle sera réparée sous peu.

- soulève le problème du déficit de places de stationnement pour les camping-cars dans la commune et dans la région.

® A ce sujet, le bourgmestre indique qu'il est prévu d'organiser deux réunions par an avec les collègues échevinaux des communes membres du Natur- & Geopark Mëlldall. Le problème du manque d'emplacements pour les camping-cars sera inscrit à l'ordre du jour d'une de ces réunions afin de chercher une solution régionale.

Fin de la séance vers 18:00 heures.

Fragen der Räte Adehm, Muller und Streff - Question des conseillers Adehm, Muller et Streff

Här Buergermeeschter,

Sou wéi den Artikel 25 vun der Loi communale vum 13. Dezember 1988, respektiv den Artikel 5 vum Règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions communales vun eiser Gemeng et virgesäit, wëlle mir folgend Froen zum Sujet

Gréisser Projete vun der Gemeng Bäertref

stellen.

Considérant, dass an der Gemengerotssätzung vum 24.04.2024 de Conseiller Ben Streff folgend Äntwert op seng Fro krut:

- *se renseigne s'il est prévu de prévoir des travaux de réaménagement de la rue «Um Wues».*

® Le bourgmestre explique que le service technique avec le personnel actuel, se concentre principalement sur les projets actuellement en cours et ceux qui sont financièrement réalisables. Par conséquent, le projet du renouvellement de la rue «Um Wues» n'est donc pas encore prévu à court terme, mais se trouve sur le planning des travaux à réaliser à long terme. Sachant qu'une partie de la canalisation dans cette rue devra être renouvelée, ce projet doit être préparé sérieusement.

Considérant, dass an der Gemengerotssätzung vum 24.07.2024 de Conseiller Guy Adehm folgend Äntwert op seng Fro krut:

- *se rapportant aux campagnes électorales et les promesses d'améliorer les infrastructures routières comme p.ex. des rues «Um Wues», «An der Laach» et «An der Ruetsbech», il se renseigne sur l'état de ces projets.*

® La déclaration d'intention du collège échevinal et le plan pluriannuel financier présenté en janvier au conseil communal contiennent des informations sur ces projets. De même cette question a déjà été posée dans la séance du 24 avril 2024 en relation avec la rue « Um Wues » suivie d'une réponse adéquate. De tels projets pourront être entamés à partir de l'année 2026 en prenant en compte le trafic vers le chantier de la nouvelle Maison Relais et de l'extension du complexe scolaire, et la situation financière de la commune.

Wëlle mir vum den Här Buergermeeschter wëssen:

- wéi eng Projete kuerzfristeg wäerte realiséiert ginn? („se concentre principalement sur les projets actuellement en cours“)
- wéieng Projete mëttel- a laangfristeg solle realiséiert ginn? Mir géifen den Här Buergermeeschter froen, den „Planning des travaux à réaliser à long terme“ kënne virgeluecht ze kréien. Wéi eng Projete stinn hei ausser der Strooss „Um Wues“ nach un? Wéi ginn d'Planunge fir Projeten, déi ab 2026 kéinte realiséiert ginn, ugaangen?
- wëll den Här Buergermeeschter aktiv weider PAPen, also nei Quartieren ugoen; sech also mat Proprietären a Promoteure vun Terrainen zesummesetze fir Wunnraum ze erschléissen?
- huet den aktuelle Schäfferot e Projet wat en neien „Atelier communal“ ugeet? Besteet hei eng Urgence? (A senger Äntwert am Gemengerot vum 25. September 2024 verweist de Buergermeeschter, dass apropros dem Site „A Schmëtten“: „il faudra d'abord entamer le projet d'un nouvel atelier communal avant de discuter sur un projet sur ce site“). Ginn et Alternativen? Wëll den aktuelle Schäfferot an dëser Legislatur un de Projet „A Schmëtten“ goen? Wéi steet de Schäfferot zur Iddi hei eng Plaz fir en Zesummekomme vun eise Bierger, respektiv fir eis Veräiner ze schafen? Dëst verbonne mat der Realisatioun vun abordabele Logementer, fir beispillsweis jonke Bärtrëffer, déi op der Sich no enger Wunneng sinn, eng Offer ze schafen?

Guy Adehm
Conseiller communal

Anne Muller
Conseillère communale

Ben Streff
Conseiller communal